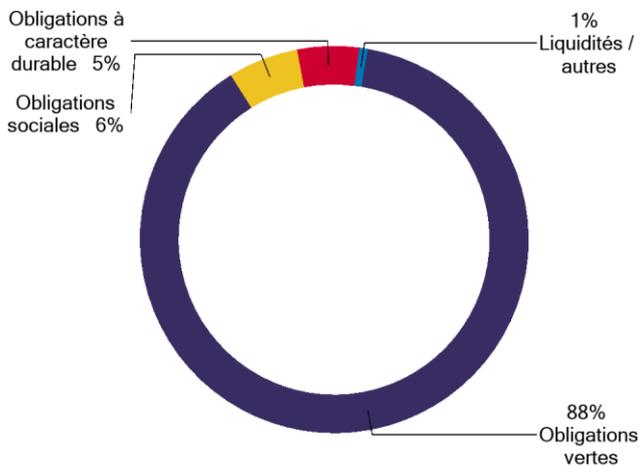




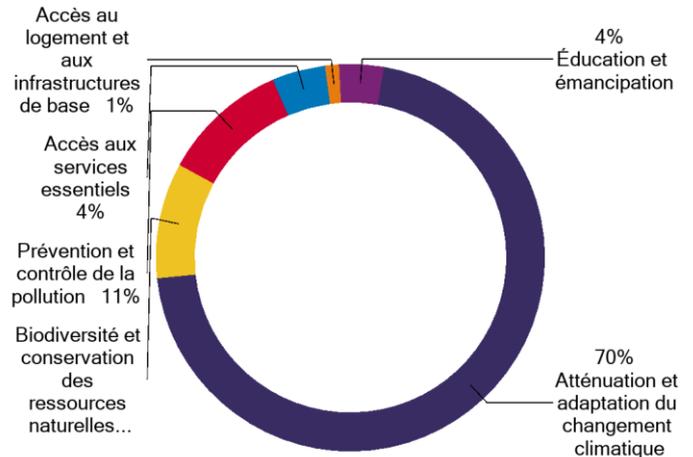
R-co 4Change Green Bonds C EUR

Rapport de gestion | ESG

RÉPARTITION PAR TYPE D'OBLIGATION



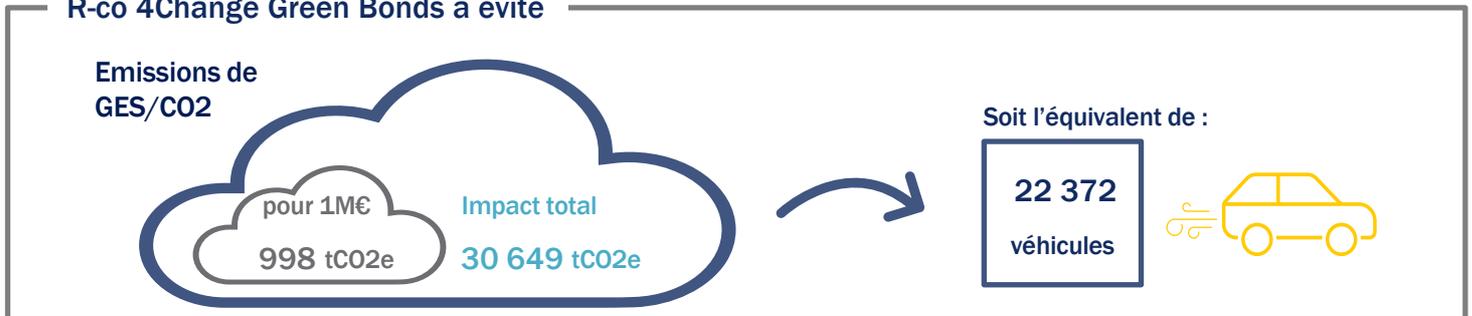
RÉPARTITION PAR THÈME



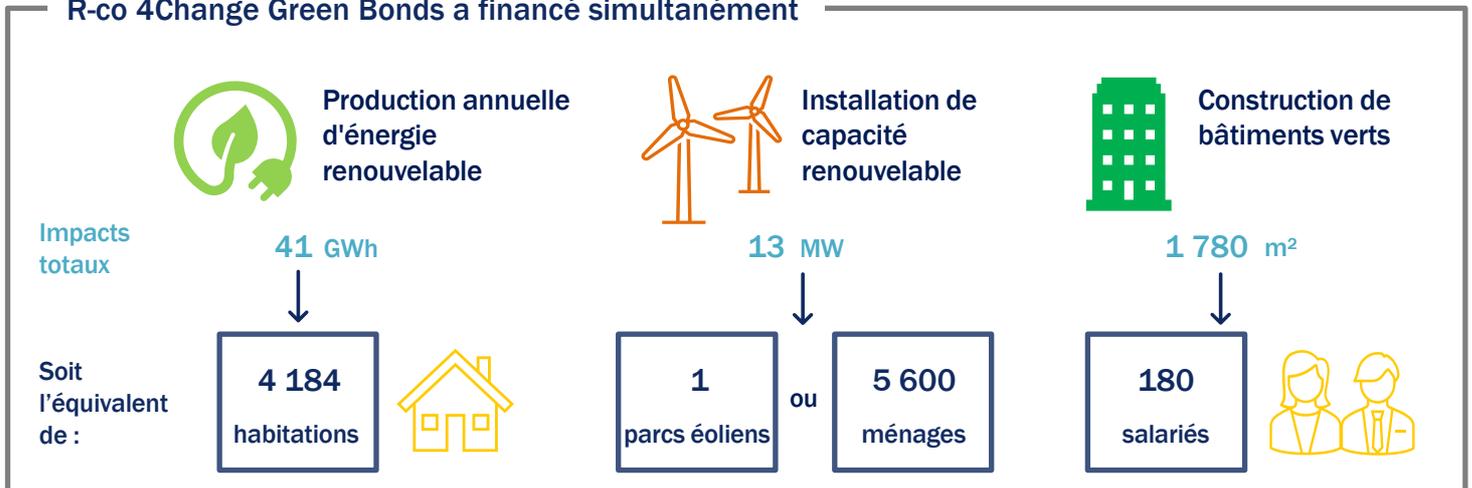
Indicateurs d'impact et équivalents

Sur la base de 49% des rapports d'impact publiés

R-co 4Change Green Bonds a évité



R-co 4Change Green Bonds a financé simultanément



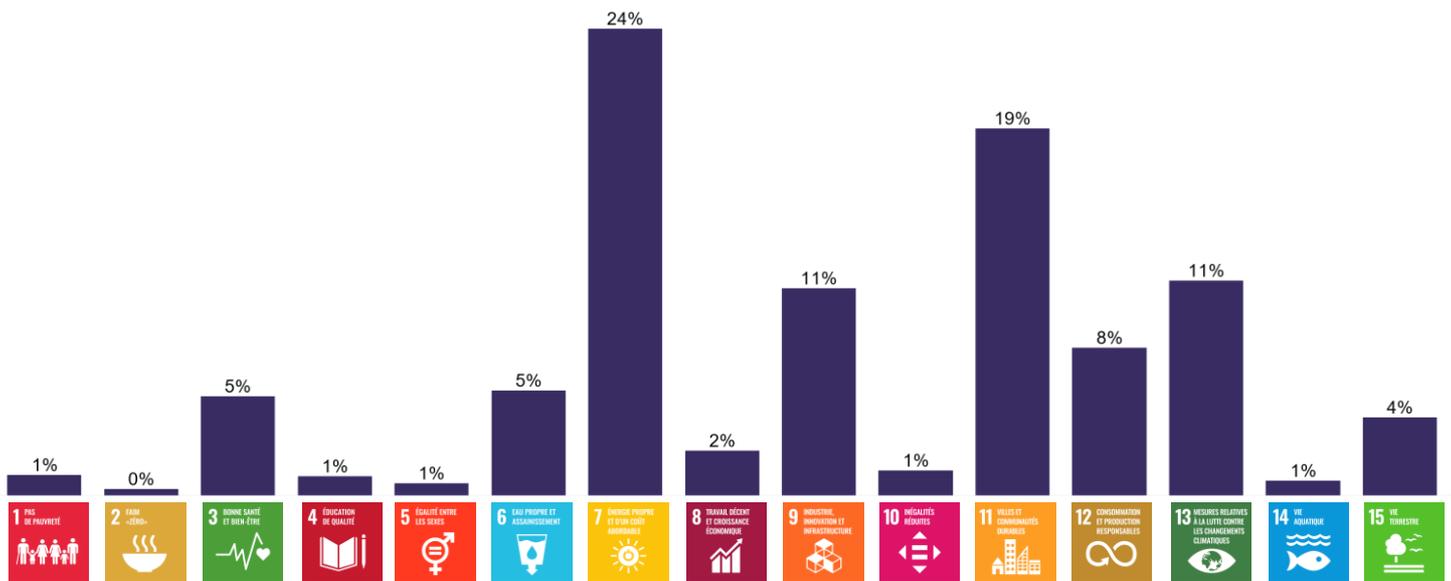
Source : Rothschild & Co Asset Management



Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable

Taux de couverture : **95%**



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

-  **1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
-  **2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
-  **3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
-  **4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
-  **5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
-  **6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
-  **7 ÉNERGIE PROPRE ET À UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
-  **8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

-  **9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
-  **10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
-  **11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
-  **12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
-  **13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
-  **14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
-  **15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Comparatif des émetteurs

Notation ESG

Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.6**

Indice de référence

Rating **AA** Score/10 **7.2**

Taux de couverture

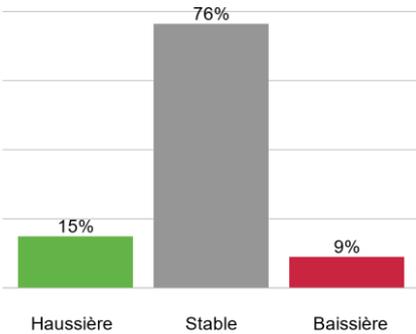
Nombre de titres détenus 96

Nombre de titres notés 96

100%

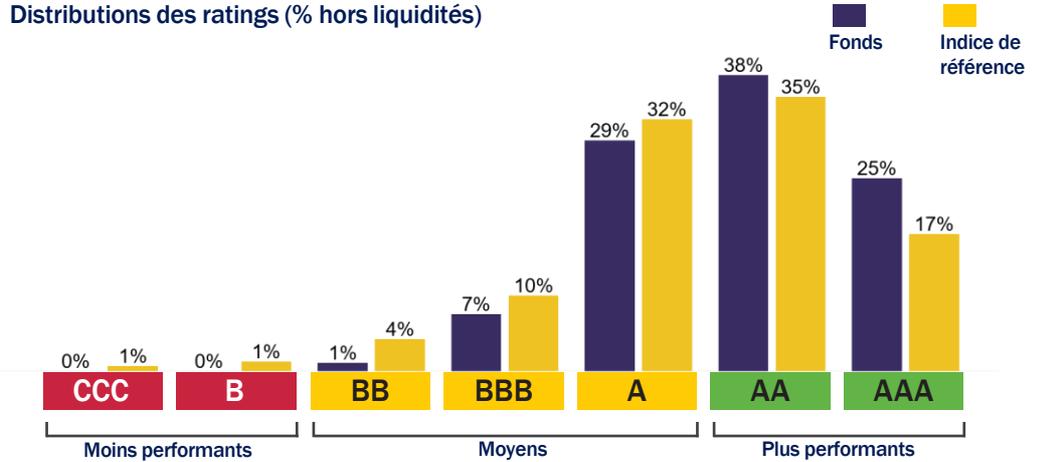
% de l'actif net total du portefeuille

Évolution des ratings (12 mois)



Rating ESG

Distributions des ratings (% hors liquidités)

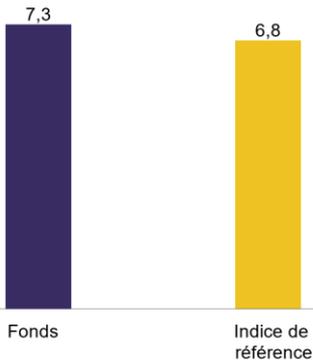


Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

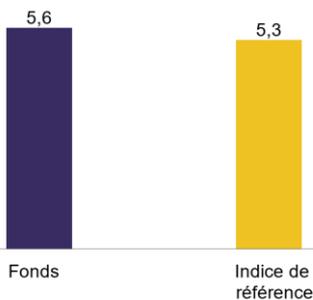
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	8.5%	-	-	-	12.5%	28.4%	25.7%	33.3%	-
Energie	2.8%	-	-	-	-	-	-	-	100.0%
Financières	51.9%	-	-	-	-	5.1%	34.6%	44.2%	16.2%
Industrie	4.1%	-	-	-	-	-	-	43.3%	56.7%
Matériaux de base	3.5%	-	-	-	-	17.8%	16.9%	25.4%	39.9%
Santé	0.5%	-	-	-	-	100.0%	-	-	-
Services aux collectivités	18.8%	-	-	-	-	-	27.5%	35.9%	36.7%
Souverains	3.6%	-	-	-	-	-	56.8%	-	43.2%
Technologie	1.2%	-	-	-	-	100.0%	-	-	-
Télécommunications	4.7%	-	-	-	-	-	30.3%	43.5%	26.2%
OPCVM	0.5%	-	-	-	-	-	-	100.0%	-

Comparaison des notes ESG par pilier

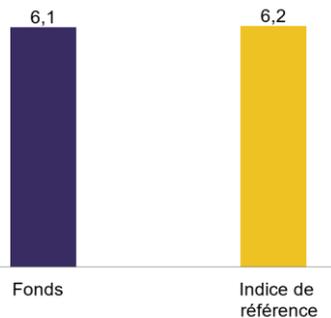
E Pilier Environnement



S Pilier Social



G Pilier Gouvernance





Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :

% de l'actif net total du portefeuille

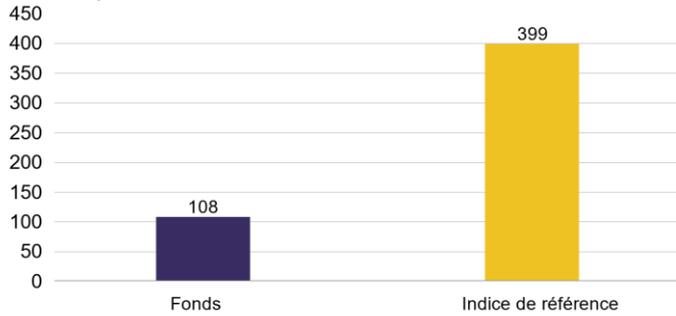
97%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-291

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	19,3%	53,9	50%
Matériaux de base	3,6%	17,0	16%
Financières	53,3%	16,7	16%
Top 3	76,2%	87,7	82%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (MtCO2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
TERNA RETE ELETTRICA	1,7%	AAA	7,8	6,2	1,8	10,1	9,4%
ERG SPA	1,2%	AAA	8,7	8,2	0,9	9,5	8,8%
NOVELIS SHEET INGOT GMBH	0,6%	BBB	4,8	6,3	29,8	7,0	6,5%
CPI PROPERTY GROUP SA	1,2%	BBB	6,7	6,3	0,4	6,4	5,9%
EDP FINANCE BV	1,4%	AAA	9,5	8,5	9,9	6,1	5,7%
Top 5	6,2%				42,8	39,1	36,4%

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

Objectifs de réduction des émissions et transition bas carbone

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



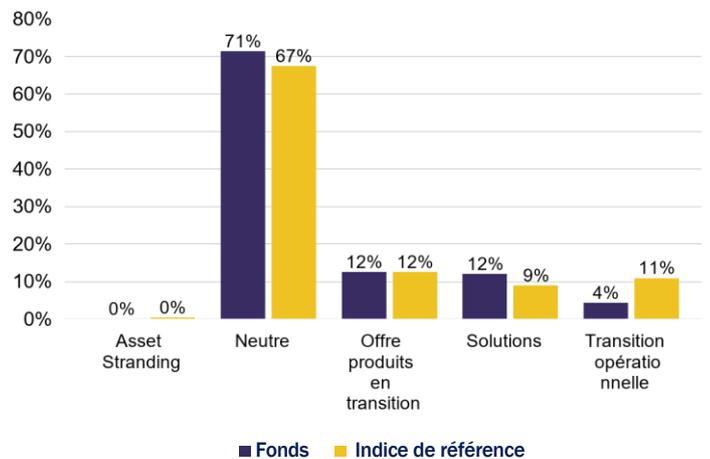
Score de transition vers une économie bas carbone



Taux de couverture :

97%

Répartition des émetteurs par catégorie de transition



*Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

Sources: Rothschild & Co Asset Management / MSCI ESG Research ©



Méthodologie

La transparence est une dimension fondamentale pour le marché des obligations durables et le cadre volontaire des principes édictés par l'International Capital Market association (ICMA). Ainsi, de nombreuses publications jalonnent la vie des projets indirectement financés par les porteurs de R-co 4Change Green Bonds. Pour mesurer l'impact environnemental du fonds, Rothschild & Co Asset Management compile ces publications liées à la durabilité pour l'ensemble des projets financés lorsqu'ils sont disponibles ; programmes d'émission vert, revues externes indépendantes de ceux-ci (il s'agit des Second Party Opinion ou SPO), rapports de durabilité des émetteurs ou dédiés aux émissions vertes notamment.

La consolidation de l'analyse des projets financés permet à Rothschild & Co Asset Management de participer à cette démarche de transparence du marché et de proposer dans ce rapport une synthèse du positionnement durable du fonds.

Répartition par thème

Les programmes d'émissions et les SPO des obligations durables conformes aux principes de l'ICMA précisent systématiquement l'utilisation des fonds (il s'agit des « Use of proceeds » ou UoP). Les principes de l'ICMA stipulent 16 UoP prédéfinis pour les projets, 10 environnementaux et 6 sociaux que Rothschild & Co Asset Management a choisi de regrouper en 6 grands thèmes de durabilité.

Le graphique présente la part de l'actif hors liquidité (rebasé sur 100%) par thème de durabilité. Lorsqu'une émission soutient plusieurs UoP sous-jacents, le poids de cette ligne dans l'actif est alors équilibré entre ces UoP (par exemple 0.1% par UoP pour une ligne de 0.50% de l'actif qui soutiendrait 5 UoP).

Indicateurs d'impact et équivalents

Afin de rendre tangible les impacts durables du fonds, Rothschild & Co Asset Management compile les rapports annuels d'impacts des émetteurs financés lorsqu'ils sont disponibles afin de répertorier 4 indicateurs clefs pour les projets financés.

Pour chaque indicateur clef, l'impact de chaque titre, lorsqu'il est publié, est proratisé en fonction de la part de l'émission détenue par le fonds.

Bien souvent, les émissions récentes n'ont pas de rapport d'impact disponible. Par ailleurs, un indicateur caractérise souvent un secteur en particulier. Ces deux raisons peuvent limiter le taux de couverture de chaque indicateur clef. Rothschild & Co Asset Management communique sur la part d'actif présentant un rapport d'impact annuel disponible, indépendamment du taux de complétion de l'indicateur et ne rebase pas lesdits impacts sur 100% de l'actif pour bien représenter les différents impacts du fonds. Enfin, les 4 impacts bruts du fonds sont également illustrés par une équivalence basée sur des statistiques publiées par des agences publiques françaises ou assimilées.

- Emissions de gaz à effet de serre évitées

Présenté en tonnes d'équivalent CO₂ (tCO₂e), l'indicateur vise à quantifier les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) que les projets ont évitées. L'impact brut est présenté pour un million d'euros investis dans le fonds et pour l'ensemble du fonds. L'équivalence représente le nombre de véhicules fictivement retirés de la circulation, leurs émissions annuelles théoriques étant équivalentes en tCO₂e à l'impact brut du fonds. La base de calcul retenue est de 1.37 tonne de CO₂ par véhicule et par an (sources : Ademe et INSEE).

- Production d'énergie renouvelable

Présentée en gigawatt-heure (GWh), l'indicateur retient la production annuelle totale d'énergie provenant de sources renouvelables financées par les obligations détenues. L'impact brut est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence représente le nombre de foyers pouvant être pleinement alimentés en électricité pendant un an grâce à cette quantité d'énergie produite.

L'indicateur est calculé sur la base d'une consommation de 9 900 kWh par an pour une maison de 3 habitants avec chauffage et eau chaude électrique.

- Installation de nouvelles infrastructures d'énergie renouvelable

Présenté en mégawatt (MW), l'indicateur tient compte de la capacité productive renouvelable installée au titre des projets financés par le fonds. L'impact est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence présente le nombre de parcs éoliens de taille moyenne nécessaires pour atteindre cette puissance productive en retenant une base de 10 MW par parc (source : Ministère de la Transition Ecologique).

Pour cet indicateur, une équivalence alternative présente le nombre de ménages pouvant être reliés au réseau électrique français grâce à cette puissance avec une base de 0.0025 MW en moyenne par ménage (source : Ministère de la Transition Ecologique).

- Construction de bâtiments écologiques

Présenté en mètre carré (m²), l'indicateur retient la surface de bâtiments écologiques financés et construits selon les normes environnementales reconnues. L'impact est présenté pour l'ensemble du fonds (sur la part des titres pour lesquels un rapport d'impact est disponible).

L'équivalence présente le nombre de salariés pouvant occuper ces nouvelles surfaces construites en retenant une base de 10m² par salarié (base légale française).

Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'identification des ODD soutenus par les obligations vertes est d'abord réalisée à partir de l'analyse des programmes d'émissions et des revues externes indépendantes. Ainsi, le graphique présente la contribution consolidée du fonds aux différents ODD en pourcentage de l'actif non rebasé.

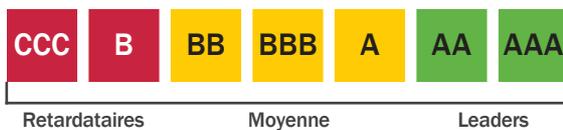
Une part minimale du portefeuille pourrait ne pas être renseignée en fonction de la date et du pays d'émission ; le ratio de couverture associé au graphique précise la part du portefeuille analysée. A l'instar des UoP, si une émission est liée à plusieurs ODD, son poids est équilibré entre eux.



Glossaire

Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).



Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clef pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : am.eu.rothschildandco.com